

Transports urbains

La gestion des transports urbains est une compétence allouée à la Communauté urbaine Limoges Métropole. La gestion du réseau de transports est quant à elle confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM).

Limoges Métropole a **plusieurs objectifs** concernant les transports urbains : proposer une offre de transport accessible, sûre et peu polluante. En effet, la Communauté urbaine est **engagée pour la transition énergétique**. Territoire historique du **trolleybus** depuis plus de 50 ans, elle investit dans une nouvelle génération de **véhicules électriques**.

Transport en commun

La gestion des réseaux de transports urbains est confiée à la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM) (<https://www.stcl.fr/>).

Les transports urbains à Limoges Métropole représentent :

- **37 lignes** qui assurent un service quotidien, dont 5 lignes de Trolleybus
- **127 véhicules** sur le réseau
- **7 véhicules pour les personnes à mobilité réduite**
- **320 femmes et hommes**, au service des transports urbains sur le territoire de Limoges Métropole.

Vous souhaitez vous déplacer? Avoir des informations sur le réseau, les tarifs et les points d'achats? Toutes ces informations se trouvent sur le site de la STCLM (<http://www.stcl.fr/>).

La navette gratuite du centre-ville de Limoges

Les navettes électriques (<https://www.stcl.fr/se-deplacer/loffre-de-transport/la-navette-centre-ville-gratuite>) circulant dans le centre-ville de Limoges est un service de transport en commun gratuit proposé par Limoges Métropole. Avec des passages fréquents (8'), la navette gratuite du centre-ville dessert les principaux lieux de fréquentation du public et les artères commerçantes dans une boucle où près de 80% du trajet permet des arrêts à la demande, tout simplement en faisant signe au chauffeur.

Elle circule

- > 4 jours / semaine **du mercredi au samedi**
- > **de 10h à 18h30** sans interruption
- > **avec une fréquence de 8 minutes aux arrêts** (pour des conditions normales de circulation)
- > dans **un seul sens de circulation**

Elle dessert

- > **Le secteur piétonnier de l'Hypercentre de Limoges**, en passant par la Mairie, rue Banc Léger, le quartier des Halles, la place d'Aine, rue A. Dubouché, rue des Combes, rue J. Jaurès.
- > **Les parkings du centre-ville** (Mairie, Place de la Motte, Place d'Aine...)

Zone d'arrêt à la demande

- > Elle s'arrête à la demande sur les zone piétonnes et certains secteurs du centre-ville.

Informations pratiques

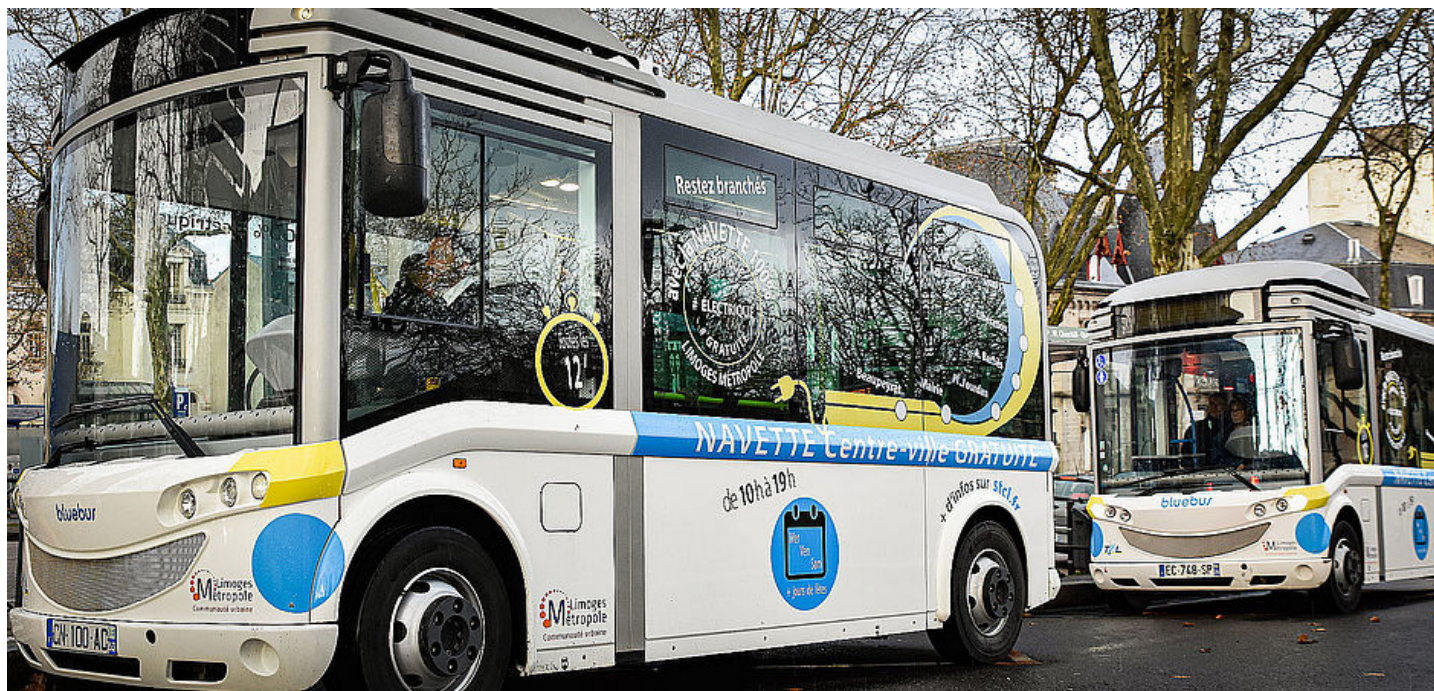
Périodes d'utilisation : Toute l'année

Capacités d'accueil : les navettes peuvent accueillir 22 personnes chacune et sont toutes accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, sur les arrêts en accessibilité.

Jours de passage : les navettes électriques circulent du mercredi au samedi de 10h00 à 18h30 sans interruption.

Fréquences de passage : une fréquence de passage toutes les 8 minutes.

Le service est entièrement gratuit et pris en charge par Limoges Métropole.



TÉLOBUS (<http://www.stcl.fr/fr/-telobus-/1005>), Service de transport à la demande

Complémentaire aux lignes régulières TCL, aux services scolaires de Limoges Métropole et aux lignes

régionales Nouvelle-Aquitaine, la plateforme de réservation TÉLOBUS vous permet de réserver un véhicule à la demande. Il viendra ensuite vous chercher au point d'arrêt choisi et vous déposera au choix à un arrêt TÉLOBUS situé dans votre zone, une gare TER, ou un point de correspondances TCL identifié.

Comment ça marche ?

C'est simple et pratique ! Une plateforme est à votre disposition pour effectuer une demande de transport, consulter vos réservations, modifier ou annuler une réservation. Vous pouvez modifier votre réservation jusqu'à 1h à l'avance en indiquant l'horaire de départ ou d'arrivée. Le service TÉLOBUS fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 6h à 20h.

- > Créez un compte client sur votre application en ligne ou par téléphone
- > Réservez jusqu'à 1 heure à l'avance selon disponibilités
- > Définissez votre horaire de départ ou d'arrivée. Selon votre souhait, l'horaire de départ le plus adapté à votre trajet est proposé, sous réserve de disponibilité.

TÉLOBUS s'utilise avec les mêmes titres de transport et mêmes tarifs que ceux du réseau TCL.

- > Validez simplement votre titre de transport valide dès votre montée dans le véhicule identifié TÉLOBUS. Pensez également à valider votre titre, à votre montée, dans le bus en correspondance.

Service TELOBUS au 05 55 34 87 47. Un conseiller est présent pour vous renseigner du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Handibus (<http://www.stcl.fr/fr/handibus/34>), le transport adapté

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser le réseau de transports en commun. L'inscription à ce service est obligatoire auprès de la Société des Transports en Commun de Limoges Métropole (STCLM) (<https://www.stcl.fr/>). Après validation de l'inscription, il permet à l'utilisateur de réaliser un déplacement qui intègre une prise en charge depuis son domicile jusqu'à son lieu de destination. Il fonctionne 7 jours sur 7, toute l'année (sauf le 1er mai).

Parkings relais

Pour les personnes qui arrivent sur le territoire de Limoges Métropole en voiture, 8 parkings relais sont mis à disposition toute l'année. Ils sont repérables grâce au sigle international "P + R". Ces espaces de stationnement offrent une situation géographique privilégiée pour déposer son véhicule, ils sont toujours situés **aux portes de la ville-centre et ont un **accès immédiat au réseau de transport en commun (TCL)**, permettant ainsi de se déplacer partout sur le territoire. **Ces parkings relais sont totalement gratuits.****

Les pôles d'échanges multimodaux et l'intermodalité

L'intermodalité est le fait d'**utiliser plusieurs moyens de transport durant un même temps pour atteindre une destination**. Transports en commun, covoiturage, train, vélo...

Pour exemple, le **pôle d'échanges multimodal de La Bastide** accueille usagers des transports en commun, automobilistes, cyclistes et piétons. Le but de ce pôle d'échanges est double : désenclaver le quartier de La Bastide et inciter les Limougeauds à prendre davantage les transports en commun afin de réduire le nombre de voitures et ainsi fluidifier le trafic en centre-ville. Pour compléter les dispositifs intercommunaux, la région Nouvelle-Aquitaine propose également **Modalis**, un outil en ligne pour favoriser l'intermodalité (<https://nouvelle-aquitaine-mobilites.fr/projets/mobilite-integree-maas>).